

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNULE ET REMPLACE la convocation du 05.11.2025

Cher(e) Collègue,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra, en Mairie, le

Lundi 10 novembre 2025 à 19 heures 30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire, Isabelle ASNI-DUCHENE.

ORDRE DU JOUR

(Séance ordinaire)

- Approbation du procès-verbal du 06 octobre 2025,
- Affaires Générales :
 - Décisions du Maire,
 - Location des salles communales, modification des conventions annuelles avec les associations,
- Affaires Financières :
 - Créances admises en non-valeur,
 - Budget principal, décision modificative n°3,
 - Révision de l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour le réaménagement du Centre Bourg,
 - Confortement de berge du Léman à Anthy-sur-Léman, marché de travaux : attribution,
 - Rénovation énergétique de l'Espace du Lac, marché de travaux, lot n°3 : attribution,
- Intercommunalité:

Thonon Agglomération,

- RPQS 2024, Assainissement,
- RPQS 2024, Eau potable,
- RPQS 2024, Prévention et Gestion des déchets,
- Rapport du délégataire Mobilité 2024,
- Occupation et utilisation du domaine public, arrêts de bus de Thonon Agglomération, SISAM:
- Conventions de mise à disposition de locaux communaux,
- Questions diverses.